

A La Haye ce 3^e Soust 1697. 897

Monsieur,

J'AY recu par le conseil la patience de se faire
lire vos lettres, et nombre d'autres ^{à l'étranger} en partie
conformes, et en partie contradictoires à vos
raisonnemens. Ceste patience, ni ce loisir, comme
vous s'avez, ne sont pas intervallés d'à tous les
jours: et il faut les prendre de bon et de volés,
comme on peut; de sorte qu'en si peu de temps on
ne scauroit faire enquisir tout ce qu'on voudroit.
Le projet d'un Acte d'autorisation que vous
avez envoyé fut change en forme du (Maistre)
comme vous le recevez par cest ord^e. Et plustost
les choses de pris, quand il s'y met, et avec
cette promptitude d'esprit et de jugement
que vous cognoissez. Et s'en retourne en suite
pour plusieurs semaines, il a ordonné au conseil
d'entendre ce que M. Beaucastel voudra
dire, pour luy en faire rapport en temps et lieu.
ne m'espargnez en rien de ce qui est de bon
service, car vous scaurez j'ay croy, ou le debvoir
scavoir, que j'y suis véritablement.

Il s'agit de s'opposer à ce que le Roy envoie à Paris un conseil
sujet de conseil de la Haye. De ce que M. de la Haye
informe le Roy. On ne peut pas s'opposer dans la Haye
à ce qu'on envoie plus tard avec un conseil de Paris, car la Haye
est le Roy, et c'est à ce conseil de Paris qu'il faut s'opposer.
Il s'agit de s'opposer à ce que le Roy envoie à Paris un conseil
sujet de conseil de la Haye. De ce que M. de la Haye
informe le Roy. On ne peut pas s'opposer dans la Haye
à ce qu'on envoie plus tard avec un conseil de Paris, car la Haye
est le Roy, et c'est à ce conseil de Paris qu'il faut s'opposer.